



Séance plénière du 15 juin 2015

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 POUR 2015

Le Conseil économique, social et environnemental régional,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 4131-2, L 4134-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2001-731 du 31 juillet 2001, modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques et sociaux régionaux ;

Vu l'avis des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} commissions,

Vu l'avis du Bureau ;

Monsieur Éric CHEVÉE, rapporteur entendu ;

DÉLIBÈRE

Le projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2015 reprend les résultats de l'exercice 2014 présentés dans le compte administratif de 2014. Il permet également d'inscrire les crédits reportés sur l'exercice 2015.

Cette DM présente un budget supplémentaire qui s'élève à 66,85 M€ en crédits de paiement dont :

- 35,74 M€ au titre des Fonds européens (majoritairement le FEADER) ;
- 13 M€ au titre du préfinancement FCTVA ;
- 18,11 M€ au titre des ajustements de crédits de paiement.

Ainsi, hors réaménagement de la dette, le budget 2015 modifié (en intégrant les restes à réaliser et le budget supplémentaire) est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 1 154 M€ contre 1 062 M€ au Budget primitif.

Cette décision modificative est également marquée par un volume très important d'autorisations de programmes et d'engagements qui traduisent comptablement les différents engagements contractuels de la Région pris dans le cadre du CPER signé avec l'État en avril 2015 et dans le cadre des conventions déjà finalisées avec 4 départements (les concertations n'ont pas encore abouti pour le Loiret et l'Indre).

I – Les autorisations de programmes et d’engagements

Le BS 2015 fait apparaître un total de 622,68 M€ d’autorisations créées ou modifiées dont 551,67 M€ d’autorisations de programmes (en investissements) et 71 M€ autorisations d’engagements (en fonctionnement).

- Les 551,67 M€ d’autorisations de programmes inscrits dans ce BS concernent presque tous les domaines d’interventions dont les plus importants sont : transports et déplacements (376 M€), territoires solidaires (60 M€), l’enseignement supérieur et la recherche (53 M€), l’environnement (20 M€) ;

- Les 71 M€ d’autorisations d’engagement sont aux trois quarts mobilisés au profit de l’environnement (19 M€), des transports (17 M€) et de la formation professionnelle (15 M€).

Le tableau en annexe indique les montants des AP/AE par grands domaines et par grands programmes. En complément, le CESER a souhaité rappeler les montants des crédits CPER et des conventions qui seront mobilisés par la Région pour les six années à venir.

✚ **Au titre du CPER : 468,49 M€ qui se répartissent comme suit :**

- Mobilité : 278,42 M€
- Enseignement supérieur et recherche : 55,19 M€
- Transition écologique et énergétique : 55,16 M€
- Numérique : 3,6 M€
- Emploi, formation : 9 M€
- Volet territorial : 67,1 M€

La Région indique dans son propos introductif que 388,5 M€ d’AP/AE sont ouverts dans cette DM pour le CPER.

Le CESER retrouve la plupart des AP/AE ouverts concernant la mobilité (275 M€), l’enseignement supérieur et la recherche (55 M€) et le numérique. Les AP/AE ouvertes en faveur de la transition écologique et énergétique ne semblent pas couvrir le montant total prévu. C’est aussi le cas pour le volet territorial et le volet emploi/formation.

Le CESER relève une AP de 2,3 M€ pour la reconversion des friches. Cela apparaît modeste par rapport aux moyens engagés au titre du CPER précédent (6,6 M€). Le CESER propose dans cette même séance un rapport d’autosaisine sur la requalification des friches urbaines qui vise à alerter sur le poids des friches dans le choix des aménagements et à aider les collectivités et autres décideurs à s’interroger sur l’avenir de leurs friches urbaines.

Le CESER, qui s’était inquiété à plusieurs occasions du retard accumulé dans le démarrage du CPER, souhaite que les opérations démarrent rapidement et que les financements puissent être mobilisés au plus tôt.

✚ **Au titre des conventions Région-Départements : 79,60 M€ :**

- Le Cher : 25 M€
- L’Eure-et-Loir : 17,6 M€
- L’Indre-et-Loire : 18,2 M€
- Le Loir-et-Cher : 18,8 M€

Les AP/AE ouvertes dans cette DM représentent 65,80 M€. Le CESER note la part importante des AP concernant le THD (18,9 M€) qui complètent ainsi les premières AP ouvertes dans le cadre du BP.

Le CESER espère que les conventions avec le Loiret et l’Indre seront finalisées rapidement.

II – Le projet de DM en crédits de paiement

TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEPENSES ET RECETTES POUR 2015 APRES INTEGRATION DE LA DM1

DEPENSES 2015 (en M€)	BP 2015	REPORTS 2014	BS 2015	TOTAL DEPENSES 2015
Fonctionnement	694,6	23,94	27,25	745,8
- Interventions régionales	533,9	21,96	26,17	582,04
- Moyens généraux	145,3	1,98	1,08	148,36
- Frais financiers	15,4			15,4
Investissements	368,	0,49	39,60	408,17
- Interventions régionales	316,6	0,03	39,17	355,78
- Moyens généraux	2,2	0,46	0,43	3,09
- Remboursement capital dette	49,3			49,3
TOTAL DEPENSES (avec gestion de la dette)	1 062,7	24,43	66,85	1 153,97
RECETTES 2015 (en M€)	BP 2015	REPORTS 2014	BS 2015	TOTAL RECETTES 2015
Fonctionnement	896,9	5,08	20,70	922,6
- Interventions régionales	44,7	0,045	16,62	61,36
- Dotations Etat, fiscalité et autres participations	852,0	5,03	4,08	861,11
Investissements	165,9	15,50	37,23	218,6
- Interventions régionales	40,50	0	24,1	64,6
- Dotations et autres recettes	38,10			38,10
- Emprunt	87,3	15,5		102,8
- Préfinancement FCTVA			13,1	13,1
TOTAL RECETTES	1 062,7	20,58	57,93	1 141,2
Affectation du résultat 2014			12,77	12,77
TOTAL RECETTES (avec résultat reporté et hors gestion de la dette)	1 062,7	20,58	70,70	1 153,97

1/ Les dépenses

En plus du report de dépenses de l'exercice 2014 (24,43 M€), la DM1 fait apparaître 66,85 M€ de dépenses nouvelles dont 27,25 M€ en fonctionnement et 39,60 M€ en investissement.

Les réajustements sont synthétisés dans le tableau des crédits de paiement en annexe.

En investissement, près de 59 % des dépenses (23,33 M€) sont liées aux programmes qui seront financés par les fonds européens dont le FEADER pour lequel la Région a désormais la responsabilité de gestion.

Par ailleurs, la Région prévoit d'utiliser le dispositif annoncé par le Premier Ministre de préfinancement gratuit du fonds de compensation pour la TVA, correspondant aux dépenses éligibles réalisées au cours de l'exercice 2015. Ainsi, 13 M€ prévus par la Région en 2016 seront anticipés dès 2015. Le CESER a relevé dans la DM1 les secteurs impactés par **ce dispositif d'avance du FCTVA** :

- Les lycées (travaux) : 3 M€
- L'aménagement du territoire : 7,2 M€ dont :
 - . 1 M€ pour les projets de TDH (CPER 2007-2013) ;
 - . 1,6 M€ pour les projets structurants et friches urbaines (CPER 2007-2013) ;
 - . 4 M€ pour développer un pôle de maintenance aéronautique à l'aéroport de Châteauroux ;

- . 0,600 M€ pour des opérations d'hébergement de personnes âgées (convention Région-département de l'Indre 2007-2013).
- Les transports : 2,78 M€ pour des opérations inscrites au titre du CPER et des lignes de fret de proximité.

Il est paradoxal de financer des opérations relevant d'un CPER censé être terminé avec une avance de financement sur l'année à venir !

Par ailleurs, le CESER note un abondement de 2 M€ dans le domaine de la recherche afin de tenir compte de la montée en puissance du CAP R&D d'une part et de permettre le démarrage des programmes Cosmétosciences et PIVOTS (AMI Recherche et Développement 2020) d'autre part.

En fonctionnement, près de 46 % des dépenses sont également liées aux opérations financées par les fonds européens (12,41 M€) dont le FEADER. Les autres dépenses concernent les secteurs suivants :

- La formation professionnelle : + 5,37 M€ (dont 3,44 M€ concernant la formation des demandeurs d'emplois intégralement financée par le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels). Le CESER regrette que la Région n'abonde pas sur ses fonds propres pour la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation.
- L'apprentissage : + 4 M€ pour financer la nouvelle mesure d'aide aux employeurs d'apprentis (compensée par une recette de l'État). Le CESER rendra un avis spécifique sur l'apprentissage.
- Les transports : + 1,2 M€ afin de tenir compte de la montée en puissance du dispositif d'aide à la mobilité « Mobilico » (+ 30 % par rapport au BP). Le CESER s'interroge sur le budget qu'il faudrait mobiliser pour une pleine utilisation de ce dispositif. Dès lors, la part de l'aide aux usagers du TGV, qui représenterait aujourd'hui, selon les services, 28 % des bénéficiaires, pose question.
- Les formations sanitaires et sociales : + 1,2 M€ pour tenir compte de l'ouverture des nouvelles formations dans le cadre du Plan Urgence Santé et du Plan Ambition Santé 2020.

2/ Les ajustements en recettes

Équilibrée par les recettes, l'enveloppe nouvelle de 66,85 M€ de dépenses serait financée principalement par :

- Les fonds européens (dont le FEADER : 34,2 M€). Toutefois, le CESER relève que les montants définitifs du FEADER ne seront pas connus avant la fin de l'année, le Programme de développement rural étant toujours en cours de négociation avec la Commission européenne. Le CESER déplore de tels retards même si la Région a décidé d'anticiper.
- Un préfinancement gratuit du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), estimé à 13 M€.
- Un produit de la CVAE supérieur au montant inscrit au BP 2015 (+ 1,57 M€).
- Une recette du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels de 3,44 M€ pour des formations éligibles au Compte Personnel de Formation.
- Une recette de l'État de 4 M€ pour l'attribution d'une aide au recrutement de 1 000 € pour les employeurs d'apprentis (< 250 salariés).
- L'excédent 2014 reporté constaté au compte administratif (12,77 M€).

Conclusion

Cette DM1 est marquée par l'ouverture de nombreuses AP/AE qui traduisent les engagements contractuels de la Région pour la période 2015-2020 : CPER, CPIER, conventions Région-départements.

Toutefois, le CESER s'interroge sur la réalité d'un démarrage rapide des opérations compte tenu de la faiblesse des crédits de paiement inscrits en 2015 au titre du CPER.

Le CESER attend également de connaître les outils mis en place pour assurer un suivi objectif du Contrat, notamment en matière d'emploi, priorité transversale du CPER et enjeu majeur pour les habitants.

Compte tenu des variations de périmètre et de la juxtaposition des différentes contractualisations, le CESER souligne à nouveau la nécessité d'une approche budgétaire pluriannuelle consolidée, permettant de rendre plus lisible la réalité des dépenses publiques territorialisées.

Avis adopté à l'unanimité.



Xavier BEULIN

TABLEAUX SYNTHETIQUES DE LA DM 1

Crédits de paiement

DOMAINE	DEPENSES	RECETTES
Formation professionnelle : Programme régional de formation Programme régional de formation : formations CPF Sécurisation des parcours professionnels – chèque accompagnant VAE	5 447 000 1 925 000 (F) 3 447 000 (F) 75 000 (F)	3 447 000(F)
Apprentissage : - Rénovation/extension CFSA Aftec de Tours - Vente antenne du CFAI Centre (part non amortie d'une subvention régionale passée) - Financement des CFA (compensation des difficultés) - Aide aux employeurs d'apprentis - Service Public Régional de l'Orientation	5 770 000 750 000 (I) 900 000 (F) 4 000 000 (F) 120 000 (F)	150 000 (I) Recette dans fiscal.
Enseignement-lycées : - Construction, aménagement : - Entretien, maintenance - Acquisition bien meubles - Equipement : achat tablettes - Etudes préalables et foncier - Aide à l'enseignement privé sous contrat - EPS dans les lycées - Construction, aménagement : recette Eifficentre (non atteinte des objectifs en 2014) - Fonctionnement des établissements : frais hébergement/restauration (ajustements) - Dotations de fonctionnement aux lycées publics : gains sur achat de gaz - Mobilité des lycéens : solde convention Leonardo 2013 - Information/orientation : solde du dispositif « assure ton avenir »	5 059 803 190 199 (I) 2 491 921(I) 169 229 (I) 114 800 (F) 731 658 (I) 209 955 (I) 97 841 (I) 90 000 (F) 1 000 000 (F) - 35 800 (F)	1 267 900 461 500 (I) 53 000 (F) - 500 000 (F) 1 200 000 (F) 53 400 (F)
Formations sanitaires et sociales : -Financement des écoles et instituts (F) : montée en charge du Plan Urgence Santé et du Plan Ambitions Santé 2020 (ouvertures de nouvelles formations)	1 200 000	
Recherche, Technologie et Innovation : - CAP R&D - Ambition Recherche Développement : appel à manifestation d'intérêt régional (démarrage des programmes Cosmétosciences et PIVOTS)	2 000 000 1 000 000 (I) 1 000 000 (I)	
Culture - Développement du domaine de Chaumont - Mise en valeur du patrimoine	- 832 500 - 98 000(I) - 734 500 (I)	
Sports - Soutien aux sports de haut niveau - Soutien au développement des pratiques sportives : équipement - Aide au BAFA - Financement installations sportives : annulation d'un titre de recettes	192 000 - 50 000 (I) 50 000 (I) 100 000 (F) 92 000 (I)	
Territoires solidaires - Contrats régionaux d'agglo - Contrats régionaux de pays : actions liées à la biodiversité - Contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) - Logements et services à la population : EHPAD (conv Dpt 36) - Logements spécifiques : animation du PIG 36 - Aéroport de Châteauroux - Aéroport de Châteauroux : pôle de maintenance - Projets structurants (CPER 2007/2013) - THD - THD - CPER 2015/2020 : développement du territoire	8 759 600 140 000 (F) 1 000 000 (F) 60 000 (F) 600 000 (I) 24 600 (F) 165 000 (F) 4 000 000 (I) 800 000 (I) 100 000 (F) 1 000 000 (I) 70 000 (F)	

- Attractivité agglos et villes moyennes	800 000 (I)	
Technologies d'information et de communication	772 800	
- TIC Equipements et services (réseau régional Haut Débit GIP RECIA et plateforme de télégestion des lycées)	507 700 (F)	
- TIC et développement des usages (dont Espaces Publics Numériques)	265 100 (F)	
Transports et déplacements :	- 29 800	- 300 000 (F)
- Transports routiers de voyageurs : ajustements sur la base des dernières factures de la SNCF pour la gestion des lignes routières reprise par la Région	- 797 710 (F)	
- Aide Mobilico Pro « 75 € »	1 200 000 (F)	
- Crédit bail	- 3 300 000 (F)	
- Infrastructures ferroviaires (Orléans-Châteauneuf, Voves-Orléans, Tours-Loches, capillaires fret)	2 780 000 (I)	
- Aménagement, rénovation quais et gares	20 000 (I)	
- Intermodalité, TCSP et circulations douces	67 910 (F)	
Economie/Innovation	655 000	
- Programme régional transmission-reprise	340 000 (F)	
- CAP'Asso	315 000 (F)	
Europe	36 344 800	36 144 800
- Programmes communautaires européens 2007/2013 : FEDER (environnement des entreprises, aides directes aux entreprises, efficacité énergétique)	1 380 000 (I)	1 380 000
- Programme européens 2007/2013 : FSE (gestion préventive RH, accompagnement créateurs/repreneurs activités)	150 000 (F)	150 000
- Programmation 2014/2020 : PDR FEADER	12 153 400 (F)	12 153 400
- Programmation 2014/2020 : FEADER	21 867 650 (I)	21 867 650
- POI Loire 2014/2020	112 500 (F)	112 500
- POI Loire 2014/2020	81 250 (I)	81 250
- Intégration de la dimension européenne : assistance technique	500 000 (F)	250 000
	100 000 (I)	150 000
Moyens généraux	1 513 000	17 221 612
- Bâtiments : loyers et charges		60 000 (F)
- Système d'information	360 000 (I)	
- Frais d'administration : abonnements (F et I)	50 000	
- Admission en non valeur	300 000 (F)	
- Divers		140 000 (I)
- Frais de personnel : transfert de 22 postes pour les fonds européens	400 000 (F)	
- Avantages sociaux : subvention au COS	150 000 (F)	
- Autres frais : revalorisation du nouveau contrat risque statutaire	253 000 (F)	
- Fiscalité directe : CVAE/IFER.		1 572 506 (F)
- Fiscalité indirecte : prime employeurs d'apprentis TICPE		15 299 750 (F)
- Dotations Etat (prime employeurs apprentis, dotation de compensation fiscale, DGD résiduelle)		- 12 850 644 (F)
- Préfinancement gratuit du FCTVA 2016		13 000 000 (I)
TOTAL BS 2015	66 851 703	57 931 312
Dont :	Dont	Dont
en investissement	39 602 203	37 230 400
en fonctionnement	27 249 500	20 700 912
Excédents de fonctionnement reporté :		12 775 071

Autorisations de programmes (AP) et autorisations d'engagements (AE) :
création/modification

DETAIL DES INTERVENTIONS	AE/AP
Formation professionnelle : fonctionnement (AE) - Programme régional de formation : rémunération des stagiaires 2013-2015, financement savoirs de base 2015/2016, rémunération 2015/2016, actions de formation subventionnées 2015 - Sécurisation des parcours professionnels : points relais conseils 2015/2017	15 681 000 15 561 000 (AE) 120 000 (AE)
Apprentissage : construction/réhabilitation (AP) : - CMA 36 – CFA interpro Indre (laboratoires aliment) - CFA Est Loiret – restructuration partielle	3 000 000 6 000 000 (AP) - 3 000 000 (AP)
Enseignement/Lycées : AP et AE - Construction/Aménagement/Equipement : achat ferme pour l'EPLEFPA 41 ; maintenance ; études préalables et foncier - Fonctionnement des établissements : appels à projets gestion des déchets - Information et orientation : lutte contre le décrochage	2 990 000 2 580 000 (AP) 150 000 (AE) 260 000 (AE)
Formations sanitaires et sociales : AP - Relocalisation IFSI de Châteaudun - Restructuration IFSI de Châlette-sur-Loing - CG18 – Plateforme de formations sanitaires et sociales à Bourges (convention Région/Département du Cher)	8 060 000 3 000 000 (AP) 4 100 000 (AP) 960 000 (AP)
Enseignement supérieur : AP - Construction/réhabilitation/équipement : plusieurs opérations du CPER 2015/2020 - Renforcement de l'enseignement supérieur : université numérique et INSA Centre Val de Loire	35 317 750 35 225 000 (AP) 92 750 (AP)
Recherche, technologie et innovation : AP et AE - Pôle de compétitivité, de développement et transfert de technologie : soutien aux pôles ; CAP R&D ; usine du futur Cresitt ; CG18 usine du futur ICERMA Cetim - Pôles et transfert de techno : CPER V2 transfert de technologie - Développement de la recherche en région : volet recherche du CPER 2015/2020 - Appels à projets - PEE Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie : fusions de programmes	24 520 000 3 400 000 (AP) 5 350 000 (AE) 15 770 000 (AP) 400 000 (AE) - 400 000 (AP)
Culture : - Mise en valeur du patrimoine : opérations CPER 2015/2020 (Valencay, Noirlac, appels à projets numérisation, maison de la culture à Bourges, théâtre à Blois, Cathédrale de Chartres) - Développement territorial de la culture : conventions Région/départements (Château de Maintenon, Musée du compa, Loches...)	11 586 000 8 620 000 (AP) 2 966 000 (AP)
Sports : AP : - Aide à l'équipement des clubs élites - Aide à l'équipement des clubs - Financement installations sportives : abandon mise en place centrale photovoltaïque au vélodrome de Bourges	- 402 000 - 150 000 (AP) 100 000 (AP) - 352 000 (AP)
Territoires solidaires : AP et AE - Contrats régionaux d'agglomération 3G (AP/AE) - Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST Gatinais) - Logements et services à la population : CPER 2015/2020 et conventions Région/Départements - Aménagement du territoire : volet territorial du CPER (friches urbaines, pôles multimodaux agglos...) ; conventions Région/départements (THD : 18,9 M€) ; pôle de maintenance aéronautique de l'aéroport de Châteauroux (4 M€)	64 403 174 295 579 20 000 (AP) 22 560 000 (AP) 2 109 672 (AE) 38 184 453 (AP) 1 269 471 (AE)

TIC : AP/AE - TIC Equipement et services : CPER contribution GIP Récia... - Equipement et services : couverture téléphonie - TIC et développement des usages	561 828 1 036 625 (AE) - 772 479 (AP) 600 597 (AP) - 302 915 (AE)
Environnement : AE et AP : volet transition écologique et énergétique CPER - PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique : CPER et conventions Rég/Dépts - Gestion de l'eau : AP/AE - Préservation de l'environnement : AP/AE - Patrimoine naturel : AP/AE - Plan Loire Grandeur nature : AP/AE	39 473 479 8 700 000 (AP) 4 830 000 (AE) 3 380 000 (AP) 500 000 (AE) 703 800 (AP) 1 160 000 (AE) 1 741 264 (AP) 3 707 650 (AE) 5 626 766 (AP) 9 124 000 (AE)
Transports et déplacements : AP et AE - Transports routiers de voyageurs : reprise des lignes routières, rabattement gares. - Compensation régionale des tarifications TER : mobilico, mobilité des jeunes - Infrastructures ferroviaires : Voves-Orléans, Orléans-Châteauneuf, Tours-Loches... - Aménagement quais et gares - Intermodalités, TCSP.. : AP/AE	393 992 000 15 000 000 (AE) 1 300 000 (AE) 353 835 000 (AP) 22 300 000 (AP) 817 000 (AP) 740 000 (AE)
Tourisme : AP - Vélocentre : conventions Région/Départements 2015/2020 (Canal du Berry, Cher à vélo...) - Promotion et animation touristique : AP/AE - Itinérances douces : AP/AE	11 260 000 6 690 000 (AP) 3 605 000 (AP) 315 000 (AE) 400 000 (AP) 250 000 (AE)
Economie – innovation : AP et AE - Economie sociale et solidaire : groupements employeurs - CAP asso - Création et reprise entreprises industrielles : CAP création/reprise - Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services	5 875 000 100 000 (AE) 1 000 000 (AE) 500 000 (AP) 2 950 000 (AP) 1 325 000 (AE)
Europe et coopération décentralisée : - Assistance technique FEADER Centre : AP/AE	6 000 000 1 000 000 (AP) 5 000 000 (AE)
Moyens généraux - Système d'information	360 000 (AP)
TOTAL AP/AE Dont : - en investissement - en fonctionnement	622 678 231 dont : 551 672 728 71 005 503

